

Jeunes hommes en quête d'un avenir : de quelques musiciens d'Église de passage à Québec sous le Régime français

Paul-André Dubois

Volume 40, numéro 2, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105861ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105861ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian University Music Society / Société de musique des universités canadiennes

ISSN

1911-0146 (imprimé)

1918-512X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubois, P.-A. (2020). Jeunes hommes en quête d'un avenir : de quelques musiciens d'Église de passage à Québec sous le Régime français. *Intersections*, 40(2), 7–34. <https://doi.org/10.7202/1105861ar>

Résumé de l'article

Cet article questionne le parcours diaphane de quelques garçons qualifiés de « musiciens » et chantres dans les sources relatives à la Nouvelle-France. Réunies, les bribes d'informations qui ont pu être recueillies sur ces jeunes hommes sans histoire permettent de cerner quelques-unes des motivations qui les poussent vers les colonies entre 1660 et 1730, à une époque où tout reste à édifier, sinon à consolider sur le plan institutionnel. Au-delà de cet aspect, encore peu connu de la micro-histoire culturelle coloniale, se révèle le rôle catalyseur de l'armée et de l'Église en tant que voie de salut pour ces anciens maîtres en quête d'un avenir au sortir des églises cathédrales ou collégiales de France. Qu'ils aspirent à embrasser l'état ecclésiastique ou qu'ils cherchent à intégrer les rouages de l'administration coloniale en tant qu'écrivains après avoir été émancipés de l'armée, les quelques individus que nous allons croiser à Québec et à Montréal, nous permettent aujourd'hui de lever discrètement le voile sur la fortune de quelques-uns de ces enfants ayant passé leur jeunesse à chanter dans les bas-choeurs et dès lors, de mieux saisir leur apport à la vie culturelle de la colonie française au Canada.

JEUNES HOMMES EN QUÊTE D'UN AVENIR : DE QUELQUES MUSIENS D'ÉGLISE DE PASSAGE À QUÉBEC SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Paul-André Dubois

INTRODUCTION

Depuis les travaux fondateurs de Bernard Dompnier sur les musiciens d'Église et l'immense chantier de recherche ouvert par l'équipe de l'Agence nationale de la recherche (ANR), « Musiciens d'Église en France à l'époque moderne » (MUSÉFREM), l'histoire de la musique et des musiciens d'église a connu un renouveau historiographique, et pour cause¹. Des figures de chantres, de musiciens et, tout simplement des hommes sont sortis de l'anonymat des maîtrises capitulaires et des bas-chœurs. Dès lors, une réalité sociale méconnue de la musique a fait jour et a largement débordé le cadre traditionnel des œuvres destinées à l'église, des compositeurs et des musiciens connus. En convoquant les chercheurs de divers horizons à sa grande enquête, les responsables scientifiques d'ANR MUSÉFREM sont ainsi parvenus à donner voix à des individus dont la musicologie traditionnelle n'a pratiquement pas tenu compte dans son grand récit. Relégués au rang d'acteurs de second plan, faute d'intérêt ou de sources alors connues, le rôle de ces musiciens est passé inaperçu bien que leur action ait été essentielle dans le fonctionnement des institutions ecclésiastiques d'Ancien Régime. Si à la veille de la Révolution, l'Église constitue encore le lieu par excellence où les anciens maîtrisiens peuvent, avec un peu de chance, trouver une occupation qui leur permettra de gagner leur pitance à leur sortie

¹ Je remercie ici tout spécialement Élisabeth Gallat-Morin, Bernard Dompnier, et Jean Duron pour leur lecture attentive de cet article. Les travaux de Bernard Dompnier sont trop nombreux et riches pour ici les énumérer. En voici quelques titres : Bernard Dompnier, Sylvie Granger et Isabelle Langlois, « Deux mille musiciens et musiciennes d'Église en 1790 », dans *Histoires individuelles, histoires collectives. Sources et approches nouvelles, Orientations et méthodes*, sous la dir. de Christiane Demeulenaere-Douyère et Armelle Le Goff (Paris : CTHS, 2012), 221–236; Bernard Dompnier, « Les maîtrises capitulaires et l'apprentissage du métier de musicien dans la France d'Ancien Régime », dans *La Tradition du savoir*, sous la dir. de Guy Bedouelle, Christian Belin, Simone de Reyff (Fribourg : Academic Press, 2011), 131–151; « Des musiciens au service de la majesté du culte », dans *Les Bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'église aux XVI^e et XVII^e siècles*, sous la dir. de Bernard Dompnier (Clermont-Ferrand : PUBP, 2010), 9–17.

d'aube, certains d'entre eux, moins heureux, cherchent leur voie parfois même jusque dans les colonies.

Le phénomène de la migration de musiciens d'église vers le monde colonial n'est pas l'apanage de la Nouvelle-France ou même des autres foyers de colonisation française². Vers 1650, l'Amérique espagnole a déjà reçu d'innombrables musiciens amateurs et même quelques professionnels. Incomparablement mieux dotées à tous niveaux que l'immense Canada, les colonies ibériques disposent depuis le Siècle d'Or de ressources leur permettant de calquer les usages liturgiques et musicaux de l'Ancien monde³. Colonisée beaucoup plus tardivement, l'Amérique française met du temps à reproduire les usages de la mère patrie. Elle y parvient cependant dans la seconde moitié du XVII^e siècle, notamment au regard des institutions ecclésiastiques fondées à Québec. Que d'anciens maîtrisiens aient franchi les mers dans l'espoir de trouver au Canada une vie meilleure, et ce, à l'exemple de la plupart des Français qui choisissaient alors de s'expatrier, ne présente donc rien d'étonnant.

Passé définitivement sous la domination britannique avec le traité de Paris de 1763, le Canada ne reçoit pratiquement plus de musiciens français à partir de cette date. Aussi l'étude de la problématique migratoire des musiciens d'église vers les colonies ne peut être menée que pendant la période précédant cette rupture historique. Cela dit, un tel sujet reste difficile à documenter, même à l'époque du Régime français. Les informations que livrent les sources sur ces individus sans histoire sont parcellaires et rendent dès lors très inégale la connaissance des parcours de ces musiciens. Quelques profils sont familiers aux chercheurs canadiens depuis longtemps, d'autres non. Si certaines informations cruciales ont jusqu'ici échappé à ces derniers, elles se retrouvent ici jointes aux faits déjà connus. En somme, face à la pauvreté documentaire à laquelle le chercheur se bute, l'investigation sur la musique d'église en Nouvelle-France ne peut être menée que dans une perspective collaborative en continuité avec les travaux des chercheurs nous ayant précédé. Dans cette démarche de thésaurisation, voire de saturation de l'information où chaque nouvel indice demeure une contribution, rien ne peut être considéré comme négligeable. La mise en relation de ce faisceau de données historiques, tantôt anciennes, tantôt nouvelles, demeure à ce jour la seule avenue méthodologique valable permettant d'éclairer un peu plus le problème de la migration des maîtrisiens vers les colonies.

² La circulation des musiciens dans la France d'Ancien Régime a été étudiée dans Xavier Bisaro, Gisèle Clément, et Fañch Thoraval (sous la dir.), *La Circulation de la musique et des musiciens d'église : France, XVI^e-XVIII^e siècle* (Paris : Musicologie 3, 2017).

³ Une littérature historique et musicologique considérable existe sur la musique religieuse dans les colonies espagnoles. Le cadre de cet article ne permet pas de la détailler. Parmi les profils de musiciens d'église ayant œuvré au Nouveau Monde, celui du compositeur Francisco López y Capillas, maître de chapelle et organiste à la cathédrale de Mexico, est le plus représentatif et le plus illustre d'entre tous. Ses compositions polyphoniques demeurent à ce jour inégalées dans le répertoire composé en Amérique au XVII^e siècle. Voir l'article d'Alice Ray Catalyne, révisé par John Kogel, *Grove Music Online*, <https://doi.org/10.1093/gmo/9781561592630.article.16972>

À travers les livres de comptes et les annales des institutions de la ville de Québec figurent des noms, des lieux et des dates qui, par leur association, permettent aujourd'hui d'exhumer des réseaux socio-professionnels et partant, de mieux comprendre les logiques à l'œuvre dans l'organisation de la colonie et, plus particulièrement dans l'animation de sa vie culturelle. Derrière la tribune de l'orgue, des hommes – mais aussi des femmes⁴ – ont pu interpréter des compositeurs tels que Guillaume-Gabriel Nivers et d'autres ou sinon, ont su accompagner le chant pendant les offices. Autour de ces musiciens dilettantes, des individus influents se sont activés pour doter les institutions et les paroisses de modestes instruments. Dubois (2018) a montré à quel point le maillage des clercs du séminaire de Québec, des artisans sculpteurs, des menuisiers et même des serruriers, a pu être déterminant dans l'émergence de l'organier amateur que fut le sous-diacre canadien François Grouard (1662–1743). Le présent article entend maintenant lever une partie du voile sur les motifs qui amènent des organistes et des musiciens d'église français à immigrer à Québec sous l'Ancien Régime. Certes, Élisabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson (2003), à la suite des Ernest Gagnon (1902), Helmut Kallmann (1960) et bien d'autres encore, ont déjà conduit un chantier de recherche sur la vie musicale en Nouvelle-France. Certains noms de musiciens qui apparaissent dans cet article sont déjà connus de ces auteurs qui n'étaient eux-mêmes pas les premiers à les révéler au public, pensons par exemple à Louis Jolliet. D'autres figures de musiciens presque entièrement inconnues ont émergé grâce à leurs travaux et aux nôtres. Cet article qui revisite cette histoire propose donc une lecture de ce phénomène migratoire et des logiques sous-jacentes qui le sous-tendent.

MUSIQUE À BORD, MUSIENS À LA DÉRIVE

Ce sont habituellement les hasards du commerce et des campagnes militaires qui mènent les sujets des psallettes⁵ de France jusqu'au Nouveau Monde, tout autant que l'obligation d'assurer leurs jours. Aussi, est-il difficile de tracer un portrait unique du musicien d'église migrant pour le XVII^e siècle. Certains d'entre eux s'engagent pour trois ans auprès d'un recruteur, puis retournent en France. D'autres ne se seraient embarqués que pour voir le monde, tel ce René Bodin, titulaire (chapelain) et musicien de la chapellenie⁶ du Saint-Esprit à Rouen, qui obtient son congé du chapitre de la cathédrale de cette ville. Une expulsion temporaire par les membres du chapitre cathédral n'est pas à exclure dans ce cas. Mais faute de preuves, nous devons nous borner aux faits. À l'hiver 1627, Bodin s'embarque pour faire le voyage des *Terres Neuves* (Collette

4 Premières élèves de l'abbé Serré de La Colombière, quelques religieuses hospitalières de l'Hôpital général de Québec avaient appris « à toucher l'orgue afin de soulager le chant » (*Annales*, vol. 2, p. 13, Archives de l'Hôpital général de Québec). Elles seraient ainsi les premières femmes organistes du Canada et ce, avant 1720.

5 « Lieu où l'on élève et exerce les enfans de chœur » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition [1762], s.v. « Psalette »).

6 « Bénéfice d'un Chapelain. Il possède une Chapellenie dans la Cathédrale » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition [1762], s.v. « Chapellenie »).

et Bourdon 1892, 76)⁷. Va-t-il au Canada ou au Brésil ? À Terre-Neuve ou en Acadie sur un navire de pêche ? On ne sait pas, tant l'expression *Terres Neuves* reste vague au regard des potentielles destinations à cette époque. Mais à coup sûr, il s'agit de l'Amérique et considérant la date, il peut s'agir de la colonie de Québec, alors en étroite relation avec la ville de Rouen tant pour le commerce que la religion (Dubois 2008). À l'époque, Québec qui n'est encore qu'une « abitation » bénéficie de la présence des Récollets qui ont mis sur pied un minuscule couvent sur les bords de la rivière Saint-Charles, établissement qu'ils destinent à la francisation des garçons amérindiens (Jouve 1996). Considérant le goût avéré des Autochtones pour le chant et la musique, l'hypothèse de s'adjoindre un musicien se défend (Dubois 1997, 53–64). Mais dès la fin du mois de juillet suivant, « Estant de retour du Canada », Bodin sollicite à nouveau sa réintégration au sein du bas-chœur du chapitre de Rouen, mais en vain. On perd sa trace.

Il faut ensuite attendre presque vingt ans pour retrouver à nouveau le signalement de jeunes musiciens dans les sources écrites relatives à la Nouvelle-France. *Le Journal des Jésuites*, sorte d'annales du collège que la Compagnie de Jésus a fondé à Québec en 1635, nous fournit quelques noms d'individus, dont un certain Champigny, natif de Fontainebleau, qui est reçu au collège des Jésuites de Québec en 1646. L'annaliste de la maison écrit que « ce mesme soldat sçachant la musique, & pouvant chanter un dessus, nous commençâmes le jour de St. Thomas à chanter à quatre parties » (Casgrain et Laverdière 1871, 74). Pourquoi un musicien formé se retrouve-t-il dans l'armée comme simple soldat et, pire encore, pourquoi s'expose-t-il aux dangers de la mer, des campagnes militaires et à la vie pénible des colonies ? Peut-être n'a-t-il d'autre choix. Dans son manuel d'hydrographie, Georges Fournier écrit en effet qu'« en plusieurs flottes bien réglées comme celles de Canadas et des Indes », « souvent mesme, il s'y trouve musique de voix et d'instruments » (Fournier 1667, 637, 676, 696) lors du service divin, de la prière et des divertissements. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer parmi les passagers des individus ayant des connaissances musicales, notamment à Port-Royal où des prestations musicales sont rapportées dans la chronique de la colonisation acadienne (Lescarbot 1612, 16). Du reste, la pratique de la musique tant vocale qu'instrumentale sur les navires est un fait attesté, voire hautement salué par certains qui n'y voient que des avantages, tant pour l'équipage que les passagers⁸. Arrivé à destination, tous se mêlent à la population. À Québec, la présence du soldat Champigny injecte une énergie supplémentaire à la vie culturelle du collège dont le journal de bord se fait l'écho. Ainsi dès 1648, les musiciens de l'institution chantent en musique les vêpres de la fête de saint Joseph à la chapelle des Ursulines. Aux matines de

⁷ *Registres des délibérations du chapitre de Notre-Dame de Rouen, 13 février et 28 juillet 1627*, G 2187, Archives départementales de la Seine-Maritime.

⁸ En 1646, dans son chapitre consacré au « Commerce des Isles françoises de l'Amérique, du Canada, Senegal et costes de Guinée », Jacques Savary écrit : « Il seroit bon pour la conservation des Nègres d'embarquer quelque personne qui sceut jouer de la Musette, Vielle, violon ou de quelqu'autre instrument pour les faire danser et tenir gais le long du chemin. Car c'est un bon moyen pour les transporter en santé, et quand on les expose en vente, on les vend toujours davantage, quand ceux qui les achètent les voyent gais et gaillards » (Savary 1646, 207).

Noël de la même année, « on chanta les troisièmes psalmes des nocturnes en musique⁹, & le responds du dernier nocturne en musique. En l'élevation, musique avec violes, & pendant les communions qui se firent par un autre prestre » (Casgrain et Laverdière 1871, 119)¹⁰.

Si, à partir de 1648, il n'est plus jamais question de Champigny, d'autres noms apparaissent dans le *Journal* puis, s'effacent à leur tour après un bref passage dans la capitale de la Nouvelle-France. Aussi, à la lecture de ce qui nous est parvenu du *Journal des Jésuites* de Québec, rien ne semble plus improvisé dans ce collège que sa vie musicale qui s'éteint quasiment au départ des bons sujets et renaît avec l'arrivée inopinée d'un ou de plusieurs individus ayant quelques connaissances en musique. Le va-et-vient transatlantique constant apporte son lot de surprises, suscitant parfois de faux espoirs. Les effectifs vocaux fluctuant beaucoup, la qualité des prestations dans les églises de la colonie s'en ressent inévitablement. Parfois, les piètres performances de ces effectifs constitués au petit bonheur n'ont pas manqué d'être déplorées, notamment lors de la messe de minuit de 1657 où « la musique ne valut rien » (Casgrain et Laverdière 1871, 228).

Au fil des pages du *Journal des Jésuites* se rencontrent des profils de musiciens qui s'apparentent à ceux d'anciens enfants de chœur des chapitres cathédraux ou de collégiales. Obligés de quitter les maîtrises quelques années après la mue, la plupart de ces jeunes hommes cherchent à échapper à la misère. S'ils n'ont pu apprendre quelque métier par la suite ou devenir musiciens professionnels, à défaut de n'avoir pu conserver une belle voix, il devient urgent pour eux de trouver une issue. Le cas du jeune François Dangé, reçu au collège des Jésuites de Québec en 1662, le jour de la fête de sainte Cécile, l'illustre assez bien. L'annaliste des Jésuites écrit à son sujet : « Environ ce temps, n[on] receusmes aux pensions François Dangé, musicien & la Marque par charité ne sachant que devenir » (Casgrain et Laverdière 1871, 314–315). D'où vient ce Dangé et pourquoi a-t-il choisi de migrer à Québec ? Nous l'ignorons. Voyant les services qu'il pouvait rendre, les Jésuites le reçoivent au collège. Son insertion rapide dans la vie musicale de l'institution montre qu'il est déjà formé au plain-chant et à la musique liturgique. Tel qu'attendu, la même source signale, quelques mois plus tard, la tenue d'événements musicaux et de cérémonies à l'église paroissiale Notre-Dame de Québec, notamment des offices avec « psalmes chantés en musique » (Casgrain et Laverdière 1871, 314–315), ou encore les Leçons des Ténèbres chantées solennellement en musique avec instruments dans l'église même du collège (Casgrain et Laverdière 1871, 317). Les recherches menées par Bastien Mailhot sur les maîtrises du centre de la France sous l'Ancien Régime montrent que l'entraînement de ces enfants à la lecture, à l'écriture, au solfège

⁹ « On dit en Musique, Accompaner une, ou plusieurs personnes qui chantent un sujet, pour dire, Jouer en mesme temps les parties sur quelque instrument, ou sur plusieurs instruments. Accompaner avec le theorbe, avec le clavessin, avec la basse de viole &c. » (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694], s.v. « Musique [en] »).

¹⁰ Toutes les manifestations musicales rapportées dans le *Journal des Jésuites* ont été colligées par Ernest Gagnon dans son article « Louis Jolliet, premier seigneur d'Anticosti », *La revue canadienne* 2, 38 (1900) : 437–450.

et à la musique vocale, voire instrumentale, les prépare à occuper des postes de musiciens au sortir de la maîtrise (Mailhot 2014). Ces positions sont cependant rares et la compétition se révèle féroce pour s'en emparer. Seuls les excellents sujets trouvent une place, et encore. La plupart du temps, l'apprentissage d'un métier s'impose à l'aube de la vingtaine. Et si la chance ne sourit guère au jeune musicien, l'armée est là qui peut l'accueillir et éventuellement lui permettre d'accéder à un autre statut. Or c'est bien ce que montre l'exemple de la Nouvelle-France. En fort petit nombre pour l'ampleur de la tâche qui leur revient, les Jésuites du collège de Québec, qui collaborent étroitement avec la paroisse Notre-Dame pour la liturgie des dimanches et des fêtes, ne peuvent entretenir un bas-chœur d'enfants. Cette responsabilité retombera ultérieurement sur le petit séminaire fondé par Mgr de Laval¹¹. Mais pour l'heure, le séjour toujours éphémère de ces jeunes hommes déjà formés à la musique vocale et parfois même instrumentale, ne peut que renforcer les pratiques musicales et théâtrales déjà en place au collège de Québec. Certains passages des annales de ce collège montrent en effet que chanter en musique, c'est-à-dire chanter à plusieurs parties, est loin d'être une nouveauté dans la colonie en 1660. Du reste, l'éloignement géographique de la Nouvelle-France ne change rien aux traditions pédagogiques de la Compagnie de Jésus qui, partout où elles se déploient, allient toujours l'excellence académique au brillant des exercices publics.

Selon les recommandations du *Ratio studiorum*, alors en usage dans tous les collèges de la Compagnie de Jésus, y compris dans celui de Québec, des intermèdes musicaux se mêlent parfois à la représentation de l'*Actio*, sorte de pièce de théâtre de collège au cours de laquelle a lieu la distribution des prix en présence d'invités d'honneur. En février 1662, c'est dans ce cadre académique que se tinrent des concerts à quatre violes (Casgrain et Laverdière 1871, 305–306). Sans grand risque d'erreur, on peut même identifier les musiciens potentiels de ce consort formé pour la première fois au collège des Jésuites de Québec en 1662. À cette date, le père Claude Dablon qui sait fort bien jouer toutes sortes d'instruments, dont le violon, se trouve en résidence au collège (Carayon 1869, 52; Campeau 1996, 864; Yon 1974, 146–170). Martin Boutet de Saint-Martin, lui aussi violoniste à ses heures, s'y est alors retiré depuis peu pour y professer les mathématiques, tout en y goûtant aux joies de la retraite du monde (Casgrain et Laverdière 1871, 20). Bourgeois et marguillier de la paroisse Notre-Dame et membre du conseil souverain, Jean Juchereau de la Ferté joue de la basse de viole¹² (Campeau 2016). Il ne manque alors qu'une taille de viole pour compléter le quatuor. Et c'est probablement le musicien de passage François Dangé

¹¹ Dans ses Mémoires, Bertrand de Latour écrit qu'une « soixantaine d'enfants de chœur fait un spectacle assez singulier. Ainsi, sans avoir de prébendiers en titre, le chapitre a un bas chœur fort considérable que le séminaire lui entretient » (de Latour 1761, 96).

¹² Le *Journal des Jésuites* rapporte que Monsieur de La Ferté joua de la basse de viole à la messe de minuit de 1645 en compagnie de Martin Boutet au violon et d'un musicien non identifié qui joua de la flûte d'Allemagne. Le fils de Jean de La Ferté, Noël Juchereau de La Ferté est né le 3 juillet 1647. Il s'agit du premier religieux jésuite né au Canada. Après ses études à Québec, probablement au collège des Jésuites, il entre au noviciat de Nancy comme frère coadjuteur le 30 janvier 1665. Ayant étudié la pharmacie à Lyon, il revient à Québec en 1669 où il décède en novembre 1672 en allant soigner les malades (Campeau 2016).

qui assure cette partie. Cette tentative de réplique *a simili* des usages établis dans la Compagnie de Jésus est partout observable, même à Cayenne où le père Guyard fait représenter un opéra en musique, « La barque à Caron¹³ », lors de l'*Actio* tenue en 1690 (de La Mousse 2006, 200–201). Fondé en 1635, le collège de Québec ne fait pas exception, bien au contraire, comme le prouve l'intéressante pièce de théâtre qui fut donnée au collège de Québec en 1658 devant le vicomte d'Argenson (Lacoursière 1979).

JEUNES HOMMES EN CHŒUR

Grâce aux ressources locales et au séjour de ces jeunes musiciens d'Église au collège, la musique religieuse y fleurit le temps d'une saison. Et comme il se doit, de grandes messes en musique sont signalées dans les annales, notamment pour la Saint-Mathias de 1663 et de 1664 (Casgrain et Laverdière 1871, 323–324). En février de cette année, disposant des « musiciens ordinaires de la maison », selon l'expression de l'annaliste du collège, on y chante une messe en musique et des motets, tandis que le salut du Saint-Sacrement est chanté avec voix, instruments et orgue en avril suivant. À partir de 1665 et pour quelques années encore, le futur découvreur du Mississipi, Louis Jolliet, agit officiellement comme « officier de musique » au collège (Casgrain et Laverdière 1871, 330). Minoré depuis 1662, il est considéré comme « clerq d'esglise¹⁴ », selon le recensement de 1666. À cette date Jolliet, alors âgé de 21 ans, est désormais séminariste. Il est impliqué dans la musique liturgique aux côtés d'autres élèves du collège, eux aussi appelés à devenir prêtres : Charles-Amador Martin qui mettra éventuellement en plain-chant une prose latine composée par le poète néo-latin Simon Gourdan pour la fête de la Sainte Famille¹⁵, et Germain Morin,

¹³ Il pourrait s'agir ici de la scène de Charon à l'acte IV de l'opéra *Alceste* (1674) du compositeur Jean-Baptiste Lully, au sein duquel on retrouve l'air « Il faut passer tôt ou tard ».

¹⁴ *Recensement du Canada (1666)*, vol. 460, Centre des archives d'outre-mer, France. Est minoré celui qui a reçu les ordres mineurs. Les petits maîtrisiens recevaient parfois les ordres mineurs durant leur formation. Certains d'eux accédaient aux ordres majeurs, voire à la prêtrise et, dans les meilleurs cas, à un bénéfice ecclésiastique. Voir E. Gallat-Morin, et Jean Girard 1993.

¹⁵ À propos de la fête de la Sainte-Famille, fête solennelle de première classe avec octave, établie dans tout le diocèse de Québec et célébrée le troisième dimanche après Pâques, la mère Duplessis de Sainte-Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu, rapporte qu'après avoir été établie à Québec par Mgr de Laval en 1665, les abbés de Maizerets et de Bernières du séminaire de cette ville composèrent, de concert avec les pères Dablon et Bouvart du collège des Jésuites de la même ville, une prose et des hymnes pour cette solennité. Jugeant leur travail collectif imparfait, ils écrivirent au sous-diacre et poète néo-latin Jean-Baptiste Santeuil de l'abbaye de Saint-Victor pour le prier de corriger cette ébauche. Selon la religieuse qui recueillit la tradition orale, comme elle le spécifie à la fin de son manuscrit, Santeuil « mis dans un style plus élégant la prose et les hymnes » (Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, *De la dévotion à la Sainte-Famille (circa 1730)*, HDQ-E3, 3/1 :1, Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec), puis retourna le tout à Québec. Rapportés par l'historien sulpicien Étienne Faillon, le même épisode attribue plutôt la prose à Simon Gourdan (Faillon 1866, 547). En effet, les échanges épistolaires entre les messieurs du séminaire de Québec et ceux de la maison-mère de Paris font plutôt référence à ce poète néo-latin. Toujours selon la mère Duplessis, ce serait l'abbé Charles-Amador Martin, le compagnon de Dumontsart et de Jolliet au collège des Jésuites, qui « étant habile chanteur composa le chant de la messe et de l'office tel qu'il est » (Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, *De la dévotion*). La paternité du plain-chant de cette prose lui revient-elle véritablement ? Faute de contre-témoignages, nous ne saurions le dire pour le moment.

lui aussi qualifié d'officier de musique. Dans le tout petit monde de Québec, le collège et la paroisse ne font alors qu'un lorsqu'il s'agit de musique. Et c'est pourquoi la fabrique de Notre-Dame paie la pension des Morin, Jolliet et Martin chez les Jésuites et ce, en contrepartie des services et du chant qu'ils assurent aux offices. Dès 1661, la présence d'un organiste est signalée à la paroisse de Québec. Il s'agit fort probablement de Jolliet (Casgrain et Laverdière 1871, 292). Dans son rapport sur l'état du Canada adressé à Louis XIV, Pierre Boucher écrit pour sa part que dans l'église Notre-Dame de Québec, qui sert en quelque sorte de cathédrale pour tout le pays, « le Service s'y fait avec les mesmes ceremonies que dans les meilleures Paroisses de France » (Boucher 1664, 12).

Parmi les individus qui prennent le large pour mettre leurs talents au service de l'apostolat, la perspective d'étudier en vue de la prêtrise est souvent la motivation la plus puissante qui les poussent à prendre de tels risques, à moins que les impératifs de la survie leur imposent ce choix. En contrepartie de leur travail comme musicien ou autre, un perfectionnement dans la langue latine peut leur être offert, ce qui semble alors alléchant pour nombre d'entre eux. Avec un peu de chance et beaucoup de protection, ces garçons devenus hommes pourront ensuite gravir tous les échelons vers le sacerdoce dans un séminaire. En 1664, c'est le cas d'un jeune homme minoré recruté par les Lazaristes qui se préparent alors pour la mission de Madagascar. Dans cet échange de bons services, les missionnaires du séminaire de Saint-Lazare peuvent ainsi compter sur les compétences de cet ancien maîtrisien « qui sait parfaitement le plain-chant et la musique, et qui l'enseignait aux enfants de chœur du chapitre de Nantes, en l'absence du m[âitr]e de [p]salette ». Et l'abbé Estienne d'ajouter, « il nous sert beaucoup pour notre chœur et pour l'enseigner à quelques-uns¹⁶ ». À cette époque, plusieurs musiciens fraîchement débarqués à Québec correspondent justement au profil de l'ancien maîtrisien désœuvré. François Dumontsard ou Du Moussart, 19 ans, jadis enfant de chœur dans la collégiale Saint-Victor et Sainte-Couronne d'Ennezat en Auvergne est de ceux-là. Enrôlé dans la compagnie militaire de Latour, faute de mieux, il est donné par son capitaine aux Jésuites du collège de Québec en juillet 1665 « à raison qu'il estoit excellent musicien, mais avec dessein de luy faire la charité de le faire estudier » (Plante 2010), entendons ici, dans la perspective de le préparer à entrer au séminaire de Québec d'où il pourra ensuite continuer à fréquenter le collège à titre d'externe pendant sa formation. Si l'ancien maîtrisien a reçu quelques rudiments de latin au cours de sa formation dans la psalette, la perspective de poursuivre plus assidument cette étude en vue du sacerdoce est pour lui intéressante, voire inespérée, d'autant que seul le contexte colonial en manque constant de prêtres peut permettre à ces garçons de milieux très modestes d'accéder à la prêtrise. Bien qu'il soit impossible de le démontrer, document à l'appui, il n'est pas impensable que, dans certains cas, le plan de l'ancien maîtrisien soit déjà arrêté avant même l'arrivée en Nouvelle-France. L'enrôlement dans

¹⁶ « Nicolas Estienne, Préfet apostolique de Madagascar (1663-1664) », *Revue d'Histoire des missions* 13 (1936) : 126.

l'armée ne pouvant être qu'un simple stratagème pour obtenir un passage gratuit vers la Nouvelle-France où les Jésuites et l'évêque attendent le garçon.

Au recensement de 1666, Dumontsard, alors âgé de 23 ans, vit au collège des Jésuites en qualité de domestique. Il est qualifié de « Mr [maître] de musique¹⁷ ». Dès son arrivée, le bon musicien qu'est Dumontsard touche l'orgue de l'église paroissiale, comme le montrent les registres de la paroisse de Notre-Dame de cette ville¹⁸. Grâce à lui, la musique religieuse connaît alors une période faste dans la capitale du Canada. De toutes parts, la chronique de l'époque en rend compte. En 1666, lors de la cérémonie de translation des corps de saint Flavien et de sainte Félicité, quarante-sept ecclésiastiques transportent dans les quatre églises de Québec quatre grandes châsses contenant les reliques de ces saints. Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines, peut alors écrire que « la Musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. [...] Peu de jours auparavant il [Mgr de Laval] avoit consacré et dédié l'Église Cathédrale avec une pompe magnifique [...]»¹⁹. Le 30 juin de la même année, le marquis de Proulxville de Tracy, nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, est mené à la cathédrale à son arrivée à Québec avec tous les honneurs dus à son rang. « On chanta le *Te Deum*, avec l'orgue et la musique²⁰ ». Quelques mois après le décès d'Anne d'Autriche, on chante encore à Québec le 3 août 1666 un service solennel en musique « qui eût semblé magnifique partout ailleurs, mais qui le parut au-delà de ce que l'on peut exprimer dans un pays où l'on n'avoit jamais rien vu de semblable²¹ ». L'apport de Dumontsard, organiste et musicien formé à la coordination de la vie musicale semble ici en adéquation directe avec les événements rapportés.

La présence de plusieurs personnes habituées au chant permet de chanter en faux-bourdon (polyphonie simple, note contre note) et, peut-être même, d'exécuter quelques parties de messes polyphoniques d'Artus Aux-Cousteaux, Henri Frémart et Valentin de Bournonville, toutes rassemblées dans un in-folio contenant l'ex-libris du collège des Jésuites (Gallat-Morin et Bouchard 1981, 47). À ce répertoire savant s'en ajoute cependant un autre, celui-là plus accessible pour des musiciens amateurs, dont l'occupation principale n'est pas d'être musiciens mais bien de franchir avec succès toutes les étapes du *Ratio studiorum* du collège pour ensuite se préparer à la philosophie et à la théologie en vue de la prêtrise. Bien que nous n'en ayons pas la preuve directe, il est possible que les *Cantica Sacra* d'Henry Du Mont²² et que la *Musica Sacra* du compositeur

¹⁷ « Le premier recensement de la Nouvelle-France », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1935-1936* (Montréal : Paradis, 1936), 5.

¹⁸ « Payé au frère Joseph Boursier pour six mois de la pension du Sr du Moussard, 37# 10 s. Et pour la moitié de son passage [et] le reconduire en son pays 34# 13 sols, 4 ds le tout faisant 72# 3 s. 4 ds. Ce qui luy avoit esté promis pour toucher les orgues » (*Livres de comptes des marguilliers de N.-D.-de-Québec*, CM2/C1, 1, vol. 1, 15v, Archives de l'archidiocèse de Québec).

¹⁹ « Lettre de Mère Marie de l'Incarnation à son Fils, 16 octobre 1666 », (Solesmes : Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1971), 767.

²⁰ *Relations des Jésuites* (Montréal : Éditions du Jour, 1972), 5.

²¹ *Relations des Jésuites* (Montréal : Éditions du Jour, 1972), 1.

²² Henry Du Mont, *Cantica sacra II. III. IV. Cum vocibus tum et instrumentis modulata. Adjectae itidem litaniae 2. vocib. ad libitum 3. et 4. voc. cum basso continuo* (Paris : Ballard, 1652).

jésuite Jean-Baptiste Geoffroy²³ aient été au programme. De publication relativement récente, ces ouvrages musicaux, sortes de *vade mecum* du maître de chapelle, contiennent des pièces convenant à toutes les circonstances de la vie liturgique et des fêtes du calendrier romain. Fait digne de mention qui plaide en faveur de cette hypothèse, les manuscrits de chant des Jésuites œuvrant à la mission abénaquise de Saint-François contiennent quelques motets de Geoffroy et Du Mont, répertoire qui remonte probablement à cette époque²⁴.

La saturation des témoignages les plus divers sur la vie musicale à l'époque de Dumontsard ne permet pas de douter de la véracité des faits rapportés par le vicaire apostolique lorsqu'il écrivait en 1665 qu'« aux grandes fêtes, la messe, les Vêpres et les saluts sont chantés en musique. Les violes, l'orgue et les divers instruments qui se mêlent doucement aux voix des chantres, rehaussent merveilleusement ce concert²⁵ ». À l'évidence, il y eut un *momentum* musical dans les années 1660 grâce à ces apports humains ponctuels. Et, d'après ce que nous en ont livré les sources, force est d'admettre que la bonne volonté et l'émulation parmi le clergé, et tout particulièrement parmi les jeunes clercs et les musiciens de passage, pallièrent le manque chronique de ressources d'une colonie encore à l'état d'ébauche. Mgr de Laval qui savait stimuler l'enthousiasme de la jeunesse pour la mettre au service de cette Église en formation semble avoir été particulièrement habile à repérer tous les talents pouvant contribuer à l'éclat du culte. Apprentis sculpteurs, peintres, doreurs, facteurs d'orgues, et bien entendu, musiciens d'église, tous étaient conviés à travailler au grand-œuvre que constituait alors l'édification de l'Église diocésaine. En pareil contexte, Dumontsard était incontestablement une belle prise pour le vicaire apostolique et les Jésuites.

Soit par attrait véritable pour l'état ecclésiastique, soit pour faire face à un futur des plus incertains, Dumontsard entre au séminaire de Québec le 10 juin 1668²⁶. N'ayant pas la vocation ou les dispositions requises pour l'état ecclésiastique, il quitte l'institution au bout de deux ans. Bien qu'étant le musicien le plus compétent de cette ville coloniale à cette date, ce minoré n'eut peut-être d'autre choix que de regagner la France au sortir du séminaire pour écarter de lui tout risque d'être réintégré dans la garnison appelée à défendre la colonie en cas d'attaque par les Iroquois, ou encore, s'il voulait se soustraire à l'obligation du mariage que le roi imposait désormais aux hommes célibataires du

²³ Jean-Baptiste Geoffroy, *Musica sacra ad vesperas aliasque in ecclesia preces, a 4 vocibus* (Paris : Ballard, 1659); *Musica sacra, ad varias ecclesie preces, à 4. vocibus. In plerisque ab unica, vel duabus, cum organo. Pars altera* (Paris : Ballard, 1661).

²⁴ Joseph Aubery, *Manuscrit de chant liturgique*, p. 206, 307, 316 et 398, Archives de la Société Historique d'Odanak; Claude-François Virot, *Manuscrit de chant liturgique*, Manuscrits amérindiens 2UZ, p. 188, 198, 308, 309, 459, et 472, Archives de l'archidiocèse de Québec.

²⁵ *Rapport de Mgr de Montmorency de Laval au pape Alexandre VII sur l'état de l'Église de Nouvelle-France, 1665*, 6SBHRMSQ-Co-DA-AP-II-Doc 23-15, 7, vol. 256, ff. 27-30, Archives de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi.

²⁶ Le nom du Dumontsart apparaît à deux reprises dans les registres des confréries du scapulaire et du Rosaire. Une première fois en 1665, « François du Moussart », et une seconde fois en 1668, « François du Monsart clerc ». *Registre de la confrérie du Scapulaire*, p. 22, Archives de l'archidiocèse de Québec; *Registre de la confrérie du Rosaire*, p. 12, Archives de l'Archidiocèse de Québec.

Canada depuis l'arrivée des vaisseaux transportant les filles du roi²⁷. De retour en France, Dumontsard, resta apparemment célibataire, continuant ses activités de musicien d'église. Il deviendra finalement organiste à Maringues en Auvergne (Plante 2010, 191–204).

Si plusieurs musiciens d'église franchissent l'Atlantique vers l'Amérique en quête d'une amélioration de leur sort, l'inverse peut aussi être vrai, quoique rarissime. Fils d'Urbain Baudry dit Lamarche, taillandier aux Trois-Rivières et de Madeleine Boucher, sœur de Pierre Boucher, gouverneur du lieu, le petit Jacques Lamarche entre au petit séminaire de Québec le 9 novembre 1685 alors qu'il est âgé de 10 ans. Au cours de son séjour dans l'institution, le garçon acquiert quelques notions de chant grégorien comme le stipule le règlement de la maison qui prévoit une leçon quotidienne de plain-chant d'une durée d'une demi-heure. Et pour cause, il est attendu que les garçons du séminaire forment le bas-chœur de la cathédrale de Québec lors des dimanches et des fêtes²⁸ (Langevin 1874, 195; Baillargeon 1972, 245–246). Comme d'autres mauvais élèves du séminaire le feront éventuellement à la suite de leur renvoi, Lamarche pourra éventuellement tirer parti de ce savoir²⁹. Trois ans plus tard, il est renvoyé chez ses parents, ayant été jugé impropre aux études³⁰. Il est réadmis au petit séminaire le 10 octobre 1697. Puisqu'« ayant quelque commencement de latin³¹ », la tonsure lui est enfin conférée³². Cette seconde expérience n'est pourtant guère plus heureuse que la première. Après quelques déboires et nombre de frustrations vécues au séminaire, il passe en France en 1706 et y devient chantre dans la paroisse parisienne de Saint-André-des-Arts, alors réputée pour la musique italienne qu'y faisait encore exécuter il y a peu le curé Nicolas Mathieu (†1706)³³ (Meunier 2007, 51–52). En 1738, Lamarche est encore à Paris où il agit à titre de procureur des Frères Hospitaliers de la Croix de Montréal dans leur projet de fusion avec les Frères des Écoles chrétiennes, puis l'on perd sa trace (Russ 1991).

²⁷ Selon l'ordonnance du 20 octobre 1671 (précédée par l'arrêt de 1670), il clairement prescrit à tous les hommes célibataires du Canada « d'entrer dans le mariage, de se marier quinze jours après l'arrivée des navires qui apportent les filles, sous peine d'être privés de la liberté de toute sorte de chasse, pesche et traite avec les Sauvages » (Vachon 2020).

²⁸ « Tres ancien Reglement du petit Séminaire de Québec », p. 100, 104, Archives du Séminaire de Québec (ci-après noté ASQ).

²⁹ Fils d'un colon proche des Jésuites et d'une Huronne parfaitement francisée par les soins des Ursulines de Québec, Jean Dubosc ou Duboct est admis au petit séminaire de Québec en 1679 à l'âge de 10 ans mais en est renvoyé après quelque temps pour motif de libertinage. Il devient éventuellement chantre dans la petite paroisse de Saint-Augustin de Maure. Le 12 septembre 1743, l'acte de sépulture qui fut dressé par le curé de la paroisse précise en effet qu'« a esté enterré après service solennel le corps de Jean Du Boct, premier chantre de la paroisse, dans le cœur de l'église, [sous la] place du premier chantre; gratis pour les services qu'il a rendus pendant plus de quarante ans ». *Annales de l'année 1679*, ASQ ms 2a, p. 9, BAnQ Québec, CE301, S17 1975–00–017 \ 2, Saint-Augustin de Desmaures.

³⁰ *Annales du Petit Séminaire*, p. 14, ASQ.

³¹ *Annales du Petit Séminaire*, p. 24, ASQ.

³² Parmi les membres de la confrérie du Rosaire, on retrouve en 1697 « Jacques Lamarche, clerc » (*Registre de la confrérie du Rosaire*, p. 20, Archives de l'Archidiocèse de Québec).

³³ « Lettre de l'abbé Henri-Jean Tremblay aux Messieurs du Séminaire de Québec, Paris, 18 juin 1707 », Lettre M, no. 38, p. 42, ASQ.

MIGRER EN NOUVELLE-FRANCE : ENTRE ESPOIRS ET RÉSIGNATION

Les recherches menées par É. Gallat-Morin ont mis au jour deux autres profils qui, à maints égards, s'apparentent à ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici, quoique mieux documentés. Admis à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris en 1706, François Ravillon en ressort avec la récompense en 1715, soit après neuf années passées à chanter sous la direction du maître de musique Nicolas Bernier, grand pédagogue et compositeur, tout comme son prédécesseur Marc-Antoine Charpentier (Brenet 1910, 271 et 278). L'année suivante, alors qu'il est âgé de 15 ans, il est à Québec. Conservé dans les archives de l'Université Laval, un exemplaire du premier livre des motets du compositeur Jean-Baptiste Morin porte une inscription qui montre que ce livre de musique sacrée a été donné en 1719 par Ravillon à la mère Marie-Josèphe Duchesnay de l'Enfant-Jésus, religieuse de l'Hôpital général de Québec, institution où la musique est à l'honneur. Ravillon finira sa vie à la Martinique en 1767³⁴. Un autre cas d'ancien enfant de chœur, mis au jour par Gallat-Morin, est loin d'être sans intérêt pour notre propos : François Mion, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle, benjamin du compositeur Charles-Louis Mion, maître de musique des enfants de France et petit-neveu du compositeur Michel-Richard de Lalande³⁵. François est congédié du bas-chœur de la Sainte-Chapelle en 1718, après huit ans de présence dans cette institution, puisqu'étant « hors d'état de rendre service [et qu'il] n'a rendu que fort peu de service, n'ayant jamais eu de voix » (Gallat-Morin et Pinson 2003, 339–340). Bête noire de la famille, interné à La Salpêtrière, Mion aboutit finalement à Québec en 1722 en qualité de soldat³⁶. Il donne éventuellement des leçons de musique, puis devient écrivain du roi au chantier naval de la ville, étant ainsi parvenu à trouver un moyen de survivre). Sa bibliothèque musicale, fort bien garnie, atteste chez lui de réelles compétences musicales acquises au cours de sa jeunesse à la Sainte-Chapelle (Gallat-Morin 1998).

³⁴ En 1716 et 1717, le registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec signale la présence de Jean-François Ravillon, dit de Saint-Jean-en-Grève à Paris. Il est qualifié de soldat de recrue embarqué sur le Saint-Antoine de La Rochelle pour Québec et les Îles du Cap Vert en 1716. Il est également qualifié de soldat de Monsieur Deganne, puis de Monsieur St-Vincent. Ravillon est mort à la Martinique en 1767.

³⁵ On retrouve d'autres parents de musiciens dans les colonies françaises, notamment le neveu de l'abbé Charles Gauzargues, compositeur (1723–1801), fils de son frère Antoine. On trouve encore en Guyane française, *Pierre Marie Guérin*, fils de Pierre *Guérin Pierre*, ordinaire de la Musique du Roi en 1766. Je remercie M. Youri Carbonnier pour m'avoir éclairé sur l'identité du neveu de Charles Gauzargues. Archives nationales d'outre-Mer : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/>; Registre des malades : https://www.archiv-histo.com/assets/publications/OutilsRecherche/1689-1760_Registre_journalier_des_malades_de_l%27Hotel-Dieu_de_Quebec.pdf

³⁶ De santé fragile, François Mion fait de nombreux séjours à l'Hôtel-Dieu de Québec, dont le premier à lieu en 1722, alors qu'il a seize ans et qu'il vient d'arriver dans la colonie. La gardienne du registre des malades le dit de Versailles et ailleurs de Paris, et plus précisément de la paroisse Saint-Roch. Il est successivement qualifié de soldat de M. St-Pierre, de M. Amariton et de M. Ramesay. Lors de l'un de ses derniers séjours à l'Hôtel-Dieu, la gardienne du registre le qualifie d'« écrivain du chantier ».

Figure 1. Johnston, Thomas. *Quebec, The Capital of New-France, a Bishoprick, and Seat of the Sovereign Court.* 1759. Gravure et impression, 17,1 × 22,3 cm. John Carter Brown Library Collection, sous la cote Un759 J73q, Brown University.



Bien qu'ils ne soient jamais nommés dans les sources, on flairait la présence de ces anciens enfants de chœur devenus adultes dans le déroulement des événements musicaux rapportés par les annalistes des communautés religieuses. Dans le *Vieux récit* des Ursulines de Québec, on peut ainsi lire que lors du triduum de l'Assomption de 1722, Mgr de Saint-Vallier officia dans la nouvelle chapelle de la communauté en présence de la noblesse et des notables de la ville.

L'événement fut clôturé par un salut du Saint-Sacrement qui se tint dans la chapelle le 16 août et au cours duquel eut lieu un « concert de voix magnifiques, avec accompagnement d'orgue et divers autres instruments de musique, touchés par les plus habiles maîtres qu'on eut alors à Québec » (Saint-Thomas 1878, 132–133). Au regard des dates et des faits rapportés, qui sont donc ces maîtres habiles, sinon ces anciens maîtrisiens parfaitement capables de tenir leur partie dans l'exécution de la musique polyphonique et même de jouer des instruments de musique ? Même constat du côté de Montréal où lors de la procession du Saint-Sacrement en 1724, on chanta des motets en musique accompagnés par des instruments (Morin 1979, 291). Le clergé y participa certes, mais il n'était forcément pas seul.

Ici et là, on devine la présence de ces anciens enfants de chœur dans les bureaux de l'intendance, soit comme secrétaires ou écrivains, parfois sans

pouvoir même affirmer qu'ils soient passés par les bas-chœurs, faute de preuves³⁷. Pourtant, ce sont fort probablement ces musiciens de l'ombre qui donnèrent « une espèce d'opéra » palais de l'intendance et peut-être, sont-ce les mêmes dont Raudot s'entourait pour offrir aux religieuses de l'Hôtel-Dieu « un concert mêlé de voix et d'instruments, qui faisoient une charmante harmonie³⁸ » (Juchereau de Saint-Ignace et Duplessis 1751, 463). Le 22 juillet 1704, lors de la messe et des vêpres solennelles de la fête de sainte Marie-Madeleine, l'une des patronnes de l'église de l'hôpital général, le service est « chanté[e] en musique³⁹ » pour le plus grand plaisir de la haute société de Québec et de ses environs qui y est conviée. Ailleurs, à Montréal en 1695, lors de la cérémonie d'entrée en réclusion volontaire de la fille d'un riche marchand de la ville dans une cellule attenante de la chapelle des Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame, la grand-messe qui précéda le cortège fut accompagnée « de toute la simphonie dont le Canada pouvoit être capable⁴⁰ ». Ces musiciens, chanteurs et instrumentistes, qui sont-ils donc ? Personne n'en dit mot. Si leur identité est systématiquement passée sous silence dans les sources peut-être est-ce parce que, justement, ils ne sont plus ce qu'ils avaient été pendant leur jeunesse, ne conservant de cette époque de leur vie que des connaissances et des habiletés n'ayant désormais leur raison d'être qu'au sein de l'amateurisme.

Au sens où Pierre Michon a développé cette idée (Michon 1984), tous les individus rencontrés jusqu'ici n'offrent que des « vies minuscules ». Leur passage ici-bas n'a laissé pratiquement aucunes traces, sinon celles qui viennent d'être exhumées avec des efforts considérables. Dans les faits, ces existences, dont aujourd'hui plus personne ne garde le souvenir ou presque, se sont fondues dans l'anonymat du vécu humain, lequel pourrait être comparé aux sédiments multiples qui rendent aujourd'hui compte, parfois de manière très imprécise, de la vie organique d'une communauté à un moment de son histoire. Rares sont les individus qui émergent de ce substrat. Du côté de Montréal, il se trouve pourtant un contre-exemple, celui de Jean Girard (1696–1765). Enfant de chœur, Girard emprunte initialement un parcours assez semblable aux individus

³⁷ En 1714, en rencontre dans le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, un certain « Louis Masson, 17 ans, Vincennes, Sainte-Chapelle, Paris, recrue ». Il s'agit d'un soldat qui, comme d'autres, pourrait jadis avoir été enfant de chœur et dans ce cas précis, à la Sainte-Chapelle de Vincennes. Dès l'année suivante, on rencontre le même individu à Montréal, cette fois nommé *Louis-Thomas Masson*, 17 ans, qui agit comme écrivain de l'huissier Antoine Puyperou de La Fosse. Tout porte à croire qu'il s'agit ici du même individu qui, à l'exemple de ses semblables, a trouvé une place comme clerc dans une étude ou dans l'administration coloniale. « Procès entre Antoine Puyperou de La Fosse, huissier, plaignant, et François et Michel Desbien, accusés de rébellion contre la justice, 2 décembre 1715 au 28 décembre 1715 », *Fonds Juridiction royale de Montréal*, TL4,S1,D1824, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Vieux-Montréal).

³⁸ « Lettre de l'abbé de Glandelet, vicaire général, à Mgr de Saint-Vallier, prisonnier en Angleterre, Québec, 1706 », Lettre P, no. 9, ASQ.

³⁹ *Annales du Monastère de N.-D.-des-Anges*, HG-A-13.14.1.2.1., vol. 2, p. 127, Archives de l'Hôpital général de Québec.

⁴⁰ François Vachon de Belmont, « La vie de Mademoiselle Le Ber, Anachorette Recluse dans la Maison des sœurs de la Congregation de Nôtre-Dame de Ville Marie, en l'isle de Montréal, en Canada », tirée des « Éloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montreal, en Canada, divisés en trois parties », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1929–30* (Québec : Proulx, 1930), 141–189.

rencontrés jusqu'ici et à certains égards, à celui du sous-diacre François Grouard que nous avons récemment étudié (Dubois 2018). D'origine modeste, Girard est fils d'un maître boulanger. En 1704, il est admis à la Sainte-Chapelle de Bourges d'où il ressort vers l'âge de 17 ans. Minoré depuis 1710, il entre au séminaire sulpicien de Bourges où, n'ayant manifestement pas été jugé apte à la prêtrise, on le destine pour la colonie du Canada où il pourra rendre de nombreux services. Pour ce faire, il séjourne au séminaire de Saint-Sulpice de Paris où, tout en assumant la fonction de maître de chant, il prépare son départ pour Montréal où il exercera conjointement la fonction de maître d'école, de chantre et d'organiste à l'église paroissiale du lieu. Comme l'a montré Gallat-Morin, sa biographe, Girard avait obtenu la permission de ses supérieurs de disposer d'« une épinette dans sa chambre pour s'exercer [et] pour être en état de toucher [l'orgue] à Montréal où il se propose d'aller⁴¹ » (Gallat-Morin 1993). La fonction de musicien d'Église est alors prise au sérieux.

Au regard des parcours de garçons rencontrés jusqu'ici, Girard ne présente pas d'écarts significatifs, du moins jusqu'à sa sortie des aubes. À la Sainte-Chapelle de Bourges, il a certes appris à lire, à écrire, à compter, à chanter le plain-chant et la musique, et même à jouer un instrument, mais sa formation latine accuse fort probablement un retard en comparaison des garçons qui sont passés par les étapes du *Ratio studiorum* des collèges de la Compagnie de Jésus, comme par exemple le jeune père Joseph Aubery (1674–1755), futur missionnaire des Abénaquis et lui aussi musicien, qui, dès sa jeunesse jouait dans les pièces latines du père Jouvency au collège Louis-Le-Grand (Dubois 2014). Or ce retard est alors présenté comme un manque d'aptitude aux études ou du moins de préparation adéquate effectuée en amont de l'entrée au séminaire. Pour tout candidat n'ayant pas suffisamment perfectionné sa connaissance du latin, d'autres fonctions pourront alors leur échoir s'ils le désirent. Quelques exemples relatifs à la vie de l'Église française au Canada le suggèrent fortement. À propos d'un clerc faisant montre de « peu d'ouverture d'esprit et de génie », Monsieur Tronson, supérieur de Saint-Sulpice de Paris, écrit à un missionnaire de Montréal en 1684, « nous l'avons destiné à faire les petites écoles à Ville Marie [Montréal] où il ne faut pas tant de sçavoir faire que parmi vos Sauvages⁴² ». Même son de cloche du côté du Séminaire des Missions-Étrangères de Paris, lorsqu'il s'agit de trouver un maître d'école et de chant pour la succursale de Québec. Au sujet du jeune abbé Henri-Jean Tremblay, Mgr de Laval écrit aux directeurs du séminaire de Québec que ce clerc présente :

assez de disposition pour le chant, je veux dire de voix, car il n'a pas encore appris de plein chant; je luy ay dict que l'on pourroit l'employer a tenir dans quelque lieu les petites escholles et rendre les services nécessaires tout ce que l'on jugera a propos; quoyque il n'aye pas bien du talent, je l'ay reconnu toutes les fois que je luy ay parlé l'esprit fort docille

⁴¹ *Registre des Assemblées des consultants II, 2 janvier 1724*, Archives de la Compagnie de Saint-Sulpice de Paris.

⁴² « Lettre de Monsieur Tronson à Monsieur de Belmont, Paris, 8 avril 1684 », *Correspondance de Monsieur Tronson*, tome XIII p. 362, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

et plein de désir de servir Dieu ce qui m'a beaucoup porté à luy procurer cette charité⁴³.

Ce défaut de talent, faut-il le souligner à nouveau, concerne essentiellement le peu de maîtrise de la grammaire latine dont ces candidats font preuve, connaissance préalable à la poursuite des études vers le sacerdoce. Relégués dans des fonctions subalternes, ces clercs que l'on recueille par charité, se plaît-on à souligner à grands traits dans la correspondance, ne sont pas moins appréciés des autorités qui peuvent se reposer sur eux pour assumer l'enseignement des garçons dans les petites écoles dont ils ont la charge et, en parallèle, diriger le chant à l'Église, tâches presque toujours liées l'une à l'autre sur le terrain, comme l'a montré Xavier Bisaro (Bisaro 2010).

Mieux soutenus que ses condisciples de la Sainte-Chapelle du Palais, parce qu'ayant incorporé le séminaire de Saint-Sulpice, Girard s'embarque pour Montréal en 1724 avec la musique notée dont il aura besoin pour assumer sa fonction de musicien d'Église, notamment le *Premier Livre d'orgue* de Guillaume-Gabriel Nivers, le *Traité de la composition de musique* du même compositeur ainsi qu'un volumineux manuscrit de pièces d'orgue, dont certaines sont de Nicolas Lebègue. Aujourd'hui indissociable du *Livre d'orgue de Montréal*, Girard demeure à ce jour la figure emblématique de l'orgue en Nouvelle-France et très certainement de celle du musicien d'Église en contexte colonial (Gallat-Morin 1998). Pour le reste, les organistes et musiciens de passage, figures discrètes mais non moins essentielles de la vie paroissiale urbaine, n'ont laissé que des traces à peine visibles.

Vers l'époque même où Ravillon et Mion se trouvent à Québec et que Girard débarque à Montréal, Antoine Carin (parfois orthographié Carrain ou Carrin), s'embarque à l'âge de 21 ans pour la toute nouvelle colonie de l'île Saint-Jean (aujourd'hui Ile-du-Prince-Édouard) établie en aval du Saint-Laurent. À partir de 1721 et pour les trois prochaines années, à raison de 25 livres par an, il se met au service de son employeur (Gaucher et al. 1960). Le contrat d'engagement passé à La Rochelle décrit Carin (lequel signe cependant *Carrain*) comme étant « musicien, natif de Meaux en Brie⁴⁴ ». Un indice unique mais néanmoins de poids, nous permet de croire que Carin est lui aussi un ancien maîtrisien, vraisemblablement issu de la psalterie du chapitre cathédral de Meaux. À preuve, le *Canto primo* des *Motetti sacri a due e tre voci* du compositeur italien Giacomo Battistini, que possédait jadis le chanoine Sébastien de Brossard, maître de chœur du chapitre de cette cathédrale, comporte l'inscription manuscrite suivante : « Antoine Carrin de Meaux⁴⁵ ». À la lecture de la partition en question, on comprend que Carin s'est frotté dès l'enfance au chant d'église, à savoir le plain-chant et la musique polyphonique sous la direction de Sébastien

⁴³ « Lettre de Mgr de Laval aux MM. du Séminaire, Paris, 9 juin 1687 », Lettre N, no. 87, p. 4, Archives du Séminaire de Québec.

⁴⁴ « Contrat d'engagement Anthoine Carin, musicien, natif de Meaux en Brie, 21 ans ou environ, 7 juillet 1721 », Greffe du notaire René-François Desbarres, La Rochelle, 3 E 574/folios 277, Archives départementales de Charente-Maritime.

⁴⁵ Giacomo Battistini, *Motetti sacri a due e tre voci du compositeur italien Giacomo Battistini* (Bologne : Silvani, 1698), Vm1. 1068, Bibliothèque Nationale de France.

de Brossard et, à partir de 1715, de son disciple Jean Cavillon (Duron 2011, 179–205).

Comme tant d'autres, il cherche à assurer sa survie à sa sortie des aubes⁴⁶. Dans ce cas, c'est l'Amérique du Nord qui s'offre à lui. Comme ses comparées, peut-être n'a-t-il d'autre choix que de s'expatrier en cette période où les finances du royaume sont au plus mal. Il n'est pas le seul, tant s'en faut. Et à maints égards, Antoine Carin ressemble à la plupart de ces jeunes hommes qui, faute de mieux, sont devenus soldats ou engagés, espérant parfois de passer de l'armée à la cléricature pour échapper à la misère. Habituellement issus de familles de condition modeste ayant cherché à se décharger d'un poids en plaçant leur enfant dans une maîtrise (Lescat 2003), ces garçons n'ont guère de ressources au terme de leurs années passées à chanter et à servir dans les bas-chœurs. Comme jadis Dumontsard l'avait fait avant lui, Carin s'embarque pour les colonies en 1721. À ses côtés sur le navire, se trouvent un jeune orfèvre de Paris, un tailleur d'habit de la même ville, un tisserand de Saumur et un chirurgien de Tours, pour ne signaler que ceux-là. Âgés dans la vingtaine, sachant tous signer leur nom, ils espèrent le mieux ou sont résignés au pire, on ne saurait le dire.

Carin compte-t-il éventuellement devenir chantre ou maître d'école de la nouvelle colonie de l'île Saint-Jean où, malgré le dénuement des commencements, se met en place une petite société d'ordre avec ses nobliaux, ses militaires, ses fonctionnaires en titre et son peuple laborieux de pêcheurs et de laboureurs. Si aucun document ne permet de répondre à cette question, le besoin de tels acteurs devait théoriquement se faire sentir au Port-Lajoye où déjà 19 familles françaises étaient établies dès la fin de 1721. Du reste, le contrat d'engagement passé en juillet 1721 à La Rochelle précise que Carin et ses compagnons devront obéir « en toutes choses raisonnables qui leur seront commandées de leur profession, pendant trois années ».

Parmi les colons du Port-Lajoye figure Robert Potier Dubuisson, subdélégué de l'intendant à l'île Saint-Jean, et fils de Jean-Baptiste Poitiers Du Buisson qui fut organiste à l'église paroissiale Notre-Dame de Montréal de 1702 à 1718 (Gallat-Morin et Pinson 1981, 159). Sans extrapoler, on peut au moins dire que

⁴⁶ Comme l'explique Jean Duron qui s'est penché sur ces partitions à notre demande : « Les pages liminaires de deux parties (canto primo et canto secondo) portent des lignes d'écriture similaires. Le nom de Carin ne figure que dans la partie de canto primo » (Paul-André Dubois, correspondance personnelle avec l'auteur, 20 août 2020). Pour Duron, « ce sont là des pages d'écriture enfantine. L'enfant (Carin probablement) recopie maladroitement des informations de la page de titre de l'imprimé et ajoute son nom au-dessus. Jeu d'enfant que l'on retrouve parfois sur des pages de titre de messes en livre de chœur. On voit ces mêmes essais d'écriture sur une autre page peut-être le témoignage vivant de l'activité de tout jeunes enfants d'une maîtrise, auquel le maître, Brossard, a donné un travail pédagogique : peut-être l'établissement d'une copie de motet ou de préparation d'une leçon de chant. Pour ce faire, Brossard leur a confié l'un des recueils de sa collection, l'un des plus neufs alors. Nous avons d'autres témoignages d'une telle méthode de travail à partir de volumes de sa collection. Ici, les enfants furent bien dissipés et Brossard probablement bien dépité de voir l'état dans lequel ils laissèrent ses précieux volumes » (*ibid.*). Et le même d'ajouter : « Cette annotation sur la partie de canto primo peut signifier que Brossard avait fait chanter à Meaux certains motets de cet ouvrage. Deux motets en dialogue de cet ouvrage (*Anima insensata* et *Sistegradum*) portent des annotations manuscrites pour l'exécution » (*ibid.*).

la musique religieuse, ou du moins, le plain-chant à l'église n'est pas inconnu. Du reste, on se tromperait en imaginant que les colons se soient tus pendant les cérémonies. Le plain-chant est connu par les uns et chanté par routine par les autres qui sont parfaitement capables de suivre le ou les chantres dans plusieurs parties de l'Ordinaire de la messe⁴⁷. Autrefois « gentilhomme servant de la Chambre du Roi » (Chard 1991, 100), le sulpicien René-Charles de Breslay qui est le pasteur de cette nouvelle colonie ne peut alors qu'être sensible à la bonne tenue des cérémonies. Mais au Port-Lajoie où Carin doit se rendre, tout est à faire, à commencer par le défrichage de la terre pendant trois ans au profit de son employeur, travail auquel il s'est implicitement engagé devant notaire pour un salaire de misère, bien que nourri, logé et modestement habillé par son employeur qui, mentionnons-le, ne défraye que le passage vers la Nouvelle-France. L'aventure est alors risquée à plus d'un titre. Pour regagner la mère patrie, François Dumontsard avait dû réclamer un salaire de la paroisse Notre-Dame de Québec en dédommagement de ses services comme organiste « pour la moitié de son passage [et] le reconduire en son pays⁴⁸ ». Tous ne pourront se prévaloir d'une telle opportunité que seul peut leur procurer un statut de musicien rénuméré.

C'est en vain que l'on cherche la signature de Carin, ou même son signalement dans le registre de la paroisse naissante du Port-Lajoie. Serait-il mort en mer ou, tout simplement, n'aurait-il laissé aucune trace écrite lors de son séjour de trois ans à l'île Saint-Jean ? Est-il même venu en Amérique, ayant renoncé à s'embarquer à la dernière minute, sachant ce qui l'attendait pendant trois ans ? Nous n'en savons rien. L'hypothèse la plus probable est qu'il serait retourné en France peu après son arrivée dans la colonie, et peut-être même à bord du navire qu'il l'avait initialement mené en Nouvelle-France⁴⁹. Un fait demeure cependant : ces jeunes hommes que l'on qualifie de « musiciens », voire même d'« excellents musiciens » semblent provenir pour la plupart des bas-chœurs et des maîtrises qui, n'ayant plus les moyens ou la volonté de les entretenir aux frais du chapitre cathédral, les congédient à l'aube de l'âge adulte. L'atmosphère baignée d'encens et de musique des cathédrales et des collégiales, tout autant que le monde surprotégé des maîtrises, ne les ont aucunement préparés à la vie pénible de l'armée ou de la vie agraire, quoiqu'ils en aient une connaissance de par leurs origines modestes (Mailhot 2014). Pour beaucoup, l'Église semble le débouché le plus sûr. En fait, il est certainement le plus logique d'entre tous, compte tenu du passé de ces garçons.

Bien que la plupart d'entre eux ne fassent que passer dans les colonies françaises, d'autres y demeurent cependant assez longtemps pour y recevoir la tonsure. Et c'est bien ce qui semble souvent motiver ces garçons en quête

⁴⁷ En 1678, à deux lieues au-dessus du Sault de Niagara, là où l'on construisait le vaisseau de Cavalier de La Salle, le récollet Louis Hennepin raconte : « J'avois une Cabanne particuliere pour celebrer le divin Office les jours de Festes, & des Dimanches. Plusieurs de nos hommes savoient le Chant Gregorien, & les autres en avoient quelque routine » (Hennepin 1697, 95).

⁴⁸ *Livres de comptes des marguilliers de N.-D.-de-Québec*, CM2/C1, 1, vol. 1, p. 15v, Archives de l'archidiocèse de Québec.

⁴⁹ « Navires venus en Nouvelle-France : Gens de mer et passagers de 1700 à la Conquête », année 1721.

d'un futur. Leur passage vers la Nouvelle-France, là où le besoin de prêtres est criant, répondrait moins chez eux au désir véhément d'assumer une vocation apostolique qu'à l'urgence de résoudre au mieux un problème de survie dont la solution n'est autre que leur éventuelle admission au séminaire diocésain de Québec avec l'espoir d'y persister au moins jusqu'au sous-diaconat, et au mieux jusqu'à l'ordination sacerdotale et ce, au prix de cet exil temporaire⁵⁰. C'est le cas, pensons-nous, d'un autre garçon venant du pays basque français qui, sans qu'il ne soit dit comment et pourquoi, aboutit à Québec vers l'âge de 12 ans et y devient organiste à la cathédrale au cours des années qui suivent. Quoique fragmentaire, son histoire éclaire l'arrière-scène, habituellement invisible dans les sources, qui permet de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la migration géographique et sociale de ces garçons ayant grandi dans le giron de l'Église ou s'apprêtant à s'y réfugier.

TOUCHER L'ORGUE DE LA CATHÉDRALE : LE PARCOURS DIAPHANE D'UN PETIT CIBOURIEN

Originaire de Ciboure, près de Saint-Jean-de-Luz, Jean-Baptiste de Michelance serait, sous bénéfice d'inventaire, le fils de Martin de Michelance, de la paroisse de Saint-Vincent à Ciboure, près de Saint-Jean-de-Luz en Bayonnais. Le cas échéant, son père est « marinier⁵¹ », tandis que son oncle paternel, Michel de Michelance, capitaine de navires de pêche à la baleine, fréquente régulièrement les eaux de Terre-Neuve. Sa tante paternelle, Marie de Michelance, s'est unie avec Marsan de Salaberry, également de la ville de Ciboure, dont le fils, Michel de Sallaberry d'Irumberry – il s'agit donc du cousin germain de Michel de Michelance –, s'établira définitivement à Québec en 1733⁵² (Haristoy 1895, 413). L'arrivée de Jean-Baptiste de Michelance à Québec s'explique essentiellement par l'activité marchande atlantique dans laquelle sa famille est impliquée. Dès lors un autre profil de musicien émerge, celui-là moins soumis aux hasards

⁵⁰ En 1734, Mgr Herman Dosquet, évêque de Québec, « amena une douzaine d'abbés, qu'il avait ramassé sur le pavé de Paris, et aux portes des Eglises, gens, la plupart, ignorants, et sans éducation, qui se croyoient en droit d'insulter tout le monde, qui se querelloient continuellement entre eux ». L'année suivante, le prêtre Jacques Navières, notera au sujet de ces clercs minorés que « la plupart [...] repassent en France. On jugerait aisément à leur conduite qu'ils sont venus dans ces pays que par curiosité et pour extorquer le caractère de la prêtrise ». Perte sèche pour le diocèse de Québec, à moins qu'ils ne se fassent maîtres d'école, ayant une instruction suffisante pour assumer une telle tâche auprès des garçons, mais n'ayant habituellement que peu d'attrait pour cette tâche jugée ingrate et méprisable. « Lettre de J. Navière à M. Romanet de la Briderie. De la Nouvelle-France. À Sainte-Anne le 28 septembre 1735 » (Drapeyron 1895, 7); *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'an 1926-27* (Québec : L. Amable, imprimeur de la reine, 1927), 267-269.

⁵¹ L'acte de sépulture de Jean-[Baptiste] de Michelance précise que le jeune homme était âgé de 21 ans au moment de son décès le 18 octobre 1715, ce qui fait remonter sa naissance en 1694. Comble de malchance, les années 1692-1697 sont aujourd'hui absentes du registre de catholicité de la paroisse de Saint-Vincent de Ciboure. Néanmoins, selon ce que nous avons pu déduire à partir des actes qui précèdent et succèdent à ces dates, Jean de Michelance serait le fils de Martin de Michelance. *Registre de Notre-Dame de Québec*, CM1, A1, 1, vol. 6; *Registre des mariages, baptêmes et sépultures de la paroisse de Saint-Vincent de Ciboure*, Mairie de Ciboure, France. Dans son panorama sur la vie musicale québécoise, la musicologue Irène Brisson a mentionné le nom de ce jeune organiste. « De belles notes... Panorama de la vie musicale », *Cap-aux-Diamants*, 1993, p. 42-46.

⁵² Il est le père de Michel de Salaberry qui s'illustrera au Canada.

de la fortune. Le cas est loin d'être unique. Pour peu que l'on tente de percer l'identité de ces petits étrangers qui figurent dans le registre des pensionnaires du Séminaire de Québec, on découvre des parents d'élèves, des oncles et des cousins de ces derniers qui sont tous plus ou moins investis dans une activité commerciale transatlantique. Quelques exemples le prouvent.

Longtemps avant Michelance, le jeune Jean Doublet est mis en pension au collège des Jésuites de Québec parce que son père est retenu au Canada pour affaires de 1665 à 1667 (Bréard 1887, 35–36). On trouve encore ce petit *Juing* [sic] de Bordeaux qui apparaît en 1702 dans le registre des pensionnaires du séminaire. Il qui quitte l'institution lors de l'incendie de 1705⁵³. Seuls des liens familiaux reposant sur le commerce transatlantique expliquent la présence étonnante de ce garçon au séminaire de Québec, alors que ses père et mère sont toujours sur le vieux continent. À la lumière des travaux de J.F. Bosher, on comprend que le père du petit *Juing*, le capitaine Guillaume Juing de Bordeaux, a épousé Marie Soumande de la ville de Québec. Or c'est probablement grâce à cette dernière que s'établit le lien de part et d'autre de l'océan, d'autant que le décès de Marie Soumande, le 20 août 1702, incite probablement le capitaine Juing à placer l'un de ses deux jeunes fils orphelins au séminaire de Québec où son beau-frère, l'abbé Louis Soumande, est agrégé au corps ecclésiastique de l'institution, en plus d'être chanoine du chapitre de la cathédrale de la ville. Deux des belles-sœurs de Juing jouissent par ailleurs de positions avantageuses, l'une dans le monde, l'autre dans la religion. Anne Soumande a épousé l'important négociant québécois François Hazeur, l'un des principaux fournisseurs et créanciers du Séminaire tandis que Louise Soumande est supérieure des religieuses hospitalières de l'Hôpital général de Québec (Bosher 1983, 159–184). Toujours dans une même perspective de consolidation des liens transatlantiques qui expliquent le passage de Michelance, le marchand rochelais Bourguine place ses trois fils au séminaire de Québec en 1714 : Joseph 15 ans, Pierre 14 ans, Jean 13 ans, l'un ou l'autre passant entre un et trois ans dans l'institution⁵⁴.

Dans le cas précis du jeune Jean-Baptiste de Michelance, c'est l'exploitation halieutique des ressources du golfe par les familles de Michelance et de Salaberry qui l'amène au petit séminaire et de là, lui offre l'occasion de monter à la tribune de Notre-Dame de Québec pour y tenir l'orgue. La volonté d'enraciner le jeune Michelance dans la colonie canadienne participe, on peut l'imaginer, d'une stratégie familiale visant à mailler étroitement les réseaux marchands et familiaux franco-canadiens. Pour exercer le commerce avec fruit, le jeune de Michelance se doit d'être bien instruit⁵⁵. Sur ce plan, Québec

⁵³ Lors de la rédaction des *Transcripta* en 1786 à partir d'un vieux registre des pensionnaires du Séminaire de Québec, l'abbé Henri-François Gragé de La Rive a établi un lien fort intéressant lorsqu'il s'est demandé si l'ex-voto de « Monsieur Juing » qu'il avait vu dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré ne relatait-il pas un miracle pouvant concerner le père ou l'un des parents de cet élève nommé « Juing ». À l'évidence, le lien était bon puisqu'il s'agissait du capitaine Guillaume Juing, père du garçon. *Transcripta*, p. 22–23 et 27, ASQ. Voir également Madeleine Landry et R. Derome, *L'art sacré en Amérique française* (Québec : Septentrion, 2005), 123.

⁵⁴ *Annales*, année 1706, ms 2a, p. 43, ASQ.

⁵⁵ La consultation du registre de la paroisse Saint-Vincent de Ciboure révèle d'ailleurs que la plupart des membres de ces familles savent tous très bien signer leur nom et jouissent d'une

est loin d'être sans ressources. Le collège des Jésuites dispense l'enseignement des humanités aux garçons de la ville et, notamment aux pensionnaires du petit séminaire. Plus encore, l'hydrographie est sur le point d'y être enseignée (1708). Pour les de Michelance et de Salaberry, familles presque entièrement tournées vers le commerce atlantique, cet apprentissage présente le plus grand intérêt.

Jean-Baptiste de Michelance passe donc au Canada au printemps de 1707. Le 28 août de cette même année, à l'église Saint-Vincent de Ciboure, Martin de Michelance, celui que nous croyons être le père de Jean-Baptiste de Michelance, agit à titre de parrain lors du baptême de Dominique d'Iriberry, « à la place de son fils qui est sur mer »⁵⁶. Serait-il ici question du futur élève du séminaire ? Si rien ne permet de l'affirmer, il n'en demeure pas moins qu'au printemps de 1707, deux baleiniers quittent le port de Ciboure pour faire la pêche dans les eaux du golfe du Saint-Laurent. C'est sur l'un de ces vaisseaux, peut-être même pilotés par le capitaine Michel de Michelance ou par le capitaine Marsans de Salaberry, ses oncles, que ce garçon d'environ 12 ans traverse l'Atlantique pour aboutir à Québec. Les recherches menées par T. Pasquier montrent que ces capitaines bayonnais reviennent régulièrement dans le golfe, remontant parfois même jusqu'au Canada (Du Pasquier 2000, 371; Bégin 1959, 108). Ainsi se dessine l'influence discrète mais agissante de réseaux familiaux et marchands transatlantiques dans la trajectoire de certains d'entre ces garçons. Sous cet éclairage, l'entrée de ce jeune cibourien au séminaire de Québec le 19 novembre 1707 s'explique mieux.

À son admission, Jean-Baptiste de Michelance sait « un peu lire et écrire⁵⁷ ». En ces années, la situation financière du séminaire ne se redresse que lentement à la suite des deux incendies de 1701 et de 1705 – dont le premier a détruit la chapelle où se trouvait l'orgue fabriqué, pense-t-on, par le sous-diacre François Grouard (Dubois 2018). Les directeurs de l'institution se doivent d'utiliser les fonds avec circonspection. S'adressant à ces derniers, le procureur du Séminaire des Missions-Étrangères de Paris est clair lorsqu'il écrit :

[qu'il] faut aussi ne recevoir dans le grand seminaire [de Québec] que ceux des ecclésiastiques qui pourront payer leur pension en entier, et non pas en partie comme jusqu'à present on a fait à l'égard des jeunes chantres de la cathedrale qui n'ont payé qu'une partie de leur pension et de leur entretien⁵⁸.

Michelance est probablement de ceux-là, puisqu'il est organiste à la cathédrale alors qu'il réside toujours au séminaire.

Contrairement à François Dumontsart, ou encore au cleric sulpicien Jean Girard, il a été impossible de prouver que le jeune de Michelance ait chanté dans une maîtrise (Gallat-Morin 1993). Et si tel avait été le cas, il en serait sorti très tôt, quasiment trop pour que cette hypothèse puisse être retenue.

respectabilité dans leur milieu. L'éducation est une valeur familiale.

⁵⁶ *Registre de catholicité de la paroisse Saint-Vincent de Ciboure*, GG1 à GG10, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques/Fonds de la commune de Ciboure.

⁵⁷ Archives du Séminaire de Québec, ASQ, *Annales*, année 1706, ms-2a, p. 43.

⁵⁸ *Mémoire de l'abbé Jean-Henri Tremblay au séminaire de Québec*, Lettres M, no. 59, ASQ.

Son apprentissage de l'orgue s'est effectué au petit séminaire, en parallèle à ses études devant idéalement le préparer à conduire vers le grand séminaire.

Dans cette institution, l'intérêt pour la musique et le chant est documenté. En 1703, l'abbé Jean-François Buisson – qui a été élevé au sous-diaconat en même temps que François Grouard en 1683⁵⁹ – emprunte pour le compte du séminaire un petit orgue au marchand Jean Sébille. Le découvreur Louis Jolliet est réputé avoir enseigné à toucher l'orgue à plusieurs personnes de cette institution. Cet enseignement instrumental se poursuit après la mort de Jolliet survenue en 1700 puisque, six ans plus tard, Mgr de Saint-Vallier s'indigne du peu d'émulation intellectuelle qui règne au séminaire. Comment préparer convenablement de futurs grands séminaristes si l'étude du latin n'est pas davantage prise au sérieux ? Selon l'évêque, les pensionnaires n'y seraient élevés que « p[ou]r estre menuisiers, sculpteurs, joueurs d'orgue &c. mais non p[ou]r estudier⁶⁰ ». Il est vrai que la musique occupe beaucoup. Du reste, à l'époque où le jeune Michelance fréquente le séminaire, tous les élèves participent à la vie liturgique de l'institution et de la paroisse, comme le précise un mémoire de 1696⁶¹. Quant aux organistes de la ville de Québec à ces dates, on rencontre le jeune abbé Daniel-Guillaume Serré de La Colomnière (†1712), aumônier de l'Hôpital général qui, après avoir appris à toucher le clavier auprès d'un maître qui enseignait alors le clavecin à Québec – sans doute un autre de ces musiciens de passage –, l'avait ensuite enseigné à certaines religieuses afin qu'elles puissent à leur tour accompagner le chant de l'office divin, comme le précisent les annales de cette institution⁶². Le jeune Michelance et cet abbé musicien qui possédait un dessus de viole ainsi que les pièces pour clavecin de Chambonnières se sont-ils connus (Gallat-Morin et Pinson 2003, 157) ? C'est possible – le monde ecclésiastique de Québec étant tout petit.

En 1709, le nom de Michelance figure dans le registre de la confrérie du Rosaire de la paroisse de Notre-Dame⁶³. Au regard des dates, on peut raisonnablement supposer que Jean-Baptiste de Michelance participa à titre d'organiste à l'exécution de la messe en musique qui fut chantée par le clergé à l'Hôpital de Québec en 1713 pour célébrer le retour de captivité de Mgr de Saint-Vallier en Angleterre (O'Reilly 1882, 233), tout autant qu'il contribua à la magnificence du chant lors des temps forts de la vie liturgique de la paroisse⁶⁴.

⁵⁹ « Secrétariat de l'évesché de Québec », Séminaire 92, no. 19, ASQ.

⁶⁰ « Lettre de M. Tremblay à M. de Maizerets, 5 juin 1706 », Lettres O, no. 46, p. 22, ASQ.

⁶¹ « Les Prêtres qui viennent de France étant en petit nombre, il a fallu former un séminaire d'enfants au nombre de trente qui, avant que d'être admis à la cléricature, servent d'enfants de chœur, portent le surplis, aident au chant et aux cérémonies et c'est de leur nombre qu'après une longue épreuve dans une vie dure, [qu']on tire les clercs qu'on élève par degrez au sacerdoce » (*Mémoire sur l'Église du Canada sous l'Ancien Évêque* [1696], BAC-MG1, C11A, vol. 106, fol. 13, Bibliothèque et archives nationales du Canada).

⁶² *Annales*, vol. 2, p. 13, Archives de l'Hôpital général de Québec.

⁶³ « Jean bap. De Michelance », *Registre de la confrérie du Rosaire*, p. 26–27, Archives de l'Archidiocèse de Québec.

⁶⁴ Fraîchement débarqué à La Rochelle en 1716, le jeune père Duplessis fut « fort édifié de voir que l'office se chante par les Congréganistes avec autant de magnificence qu'à Québec le jour de Pâques ». « Lettre du Père François-Xavier Duplessis à ses soeurs. À la Rochelle ce 8 décembre 1716 » (Roy 1892, 15).

Deux ans plus tard, Michelance décède dans la fleur de l'âge, victime de son dévouement auprès de l'abbé De Maizerets, alors atteint de fièvre⁶⁵. Son acte de sépulture le désigne comme « Étudiant en logique [au collège des Jésuites], organiste de la cathédrale [de Québec]⁶⁶ ». Un officier de passage, François Héroult de Saint-Michel de Gourville, prend le relai pour un temps, alors qu'il est capitaine et major de la ville de Québec (Gallat-Morin et Pinson 2003, 146, 154, 156, 163, 167 et 476), montrant une fois de plus l'aspect aléatoire du recrutement des musiciens d'église à Québec. Encore en 1730, lors des célébrations qui entourèrent la naissance du dauphin une place importante fut réservée à la musique. Que ce soit à la cathédrale, chez les Jésuites ou les Récollets, grand-messe et *Te Deum* furent chantés en musique. Nul doute que toutes ces ressources humaines d'un moment furent alors mises à profit (Gosselin 1899).

CONCLUSION

Des garçons dont l'âge moyen tourne autour de 16 ans débarquent en Amérique avec pour tout bagage celui que des maîtres de chapelle et leurs acolytes leur ont donné jusqu'à leur sortie des aubes vers la fin de la puberté. Parfois plongés dans une situation de misère et n'ayant pu se distinguer comme musicien au sortir de la maîtrise, ils cherchent une issue pour assurer leur subsistance. Certains d'entre eux s'orientent vers les colonies, soit en intégrant l'armée, soit grâce à un réseau familial. Faut-il de sources, la trajectoire de vie des individus ayant passé leur jeunesse à chanter dans les bas-chœurs, et plus largement tous ceux qui furent associés de près aux institutions religieuses en qualité de chanteurs, reste encore très peu fouillée. La Nouvelle-France, et la ville de Québec en particulier, permettent cependant d'approcher, quoique de très loin, cette question. Partout où ces anciens enfants de chœur se sont retrouvés, leurs connaissances musicales les ont habituellement assez bien servis et leur ont parfois permis d'opter pour l'état ecclésiastique, ce que le contexte colonial favorisait en raison de la pénurie de prêtres séculiers. Certes, peu de ces musiciens de passage accèdent à la prêtrise, la plupart d'entre eux quittent le séminaire avant même d'avoir franchi la première dignité des ordres majeurs, regagnant l'Europe au sortir du séminaire. D'autres, parviennent à éviter l'état ecclésiastique.

⁶⁵ « J. B. Michelance est entré le 19 de 7bre [1707]; âgé de 21 ans, il est mort à l'Hôtel-Dieu le 17 d'octobre 1715 d'une fièvre dont il fut attaqué lorsqu'il soignait Mr des Mézeret qui pour lors étoit très dangereusement malade à l'hôpital. Il n'a été que huit jours malade au bout desquels après avoir reçu le St Viatique et l'extreme onction avec une dévotion très particulière, il rendit son ame à Dieu. *Requiescat in pace* », *Annales*, année 1706, ms 2a, p. 36, ASQ.

⁶⁶ Voici comment il faut lire l'acte de sépulture : « Le 18e 8bre a été inhumé dans le cimetière de l'hôtel-Dieu de cette ville de Québec, après luy avoir rendus les devoirs ordinaires dans l'Eglise paroissiale de Notre Dame dudit Québec, le Sieur Jean Michel Ance, Etudiant en logique, organiste de la cathédrale [de Québec], [originnaire] de Sibourg proche St Jean de Lüs dans le Bayonnois, âgé de vingt un ans, décédé le jour précédent après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Ladite inhumation faite par moy prêtre soussigné vicaire de la susdite paroisse, chanoine de la cathédrale, en présence Mrs de la Colombiere, archidiacre et Le Picart. Chanoine Goulven Calvarin ptre », Paroisse de Notre-Dame de Québec, Registre des baptêmes, mariages et sépultures, CM1, A1, 1, vol. 6.

Congédiés en bonne et due forme de l'armée, ils intègrent les rouages inférieurs de l'administration coloniale, habituellement comme écrivains⁶⁷.

Connaissant mieux que quiconque le plain-chant, la polyphonie et parfois même le jeu d'un instrument de musique, l'orgue notamment, ils sont vite repérés par les hommes d'Église dès leur arrivée à Québec. À l'évidence, les Jésuites et les Messieurs du Séminaire des Missions-Étrangères de la ville, s'adjoignent pour un temps ces sujets capables de contribuer à la vie musicale et liturgique de leur institution pour qui l'éclat des cérémonies reste l'un des moyens les plus goûtés de se représenter sur la place publique. Malgré la rareté des informations qui, à l'heure actuelle, nous empêche de connaître véritablement les origines et le parcours de vie de ces jeunes hommes, leur arrivée à Québec, leur passage au séminaire qui implique presque toujours la fréquentation du collège des Jésuites de la ville, et bien sûr leur implication dans la vie liturgique et musicale de la cathédrale, nous permettent d'entrevoir le rôle discret mais néanmoins essentiel qu'ils assurent au sein de l'Église de la Nouvelle-France.

BIBLIOGRAPHIE

- [s. a.]. 1936. « Nicolas Estienne, Préfet apostolique de Madagascar (1663–1664) ». *Revue d'Histoire des missions* 13 : 82–138.
- Baillargeon, Noël. 1972. *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Bégin, Émile. 1959. *François de Laval*. Québec : Presses universitaires Laval.
- Bisaro, Xavier. 2010. *Chanter toujours : Plain-chant et religion villageoise dans la France moderne (XVI^e–XIX^e siècle)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bisaro, Xavier, Gisèle Clément, et Fañch Thoraval (sous la dir.). 2017. *La Circulation de la musique et des musiciens d'église : France, XVI^e–XVIII^e siècle*. Paris : Classiques Garnier.
- Bosher, J. F. 1983. « Une famille de Fleurance dans le commerce du Canada à Bordeaux (1683–1753) : les Jung ». *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale* 95(162) : 159–184.
- Boucher, Pierre. 1664. *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*. Paris : Lambert.
- Bréard, Charles. 1887. *Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV*. Paris : Perrin.
- Brenet, Michel. 1910. *Les Musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais*. Paris : Picard.
- Brisson, Irène. 1993. « De belles notes... Panorama de la vie musicale », *Cap-aux-Diamants* : 42–46.
- Campeau, Lucien. 1996. *Monumenta Novae Franciae. Vol. 8, Au bord de la ruine (1651–1656)*. Rome : Institutum Historicum Societatis Iesu.

⁶⁷ « Terme de marine. Anciennement, agent comptable chargé de tenir les registres en ordre, de veiller aux consommations et de les porter sur les livres » (Littré 1863, s.v. « Écrivains »).

- Campeau, Lucien. 2016 [1966]. « Juchereau de La Ferté, Jean ». *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne]. Université Laval/University of Toronto. Consulté le 17 février 2023 à l'adresse http://www.biographi.ca/fr/bio/juchereau_de_la_ferte_jean_1F.html
- Carayon, Auguste. 1869. *Le Père Pierre Chaumonot de la Compagnie de Jésus, autobiographie et pièces inédites*. Poitiers : Oudin.
- Casgrain, Henri-Raymond, et Charles-Honoré Laverdière. 1871. *Journal des Jésuites*. Québec : Brousseau.
- Chard, E. A. 1991 [1969]. « Breslay, René-Charles De ». *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne]. Université Laval/University of Toronto. Consulté le 17 février 2023 à l'adresse : http://www.biographi.ca/fr/bio/breslay_rene_charles_de_2F.html
- Collette, Armand-Romain, et Adolphe Bourdon. 1892. *Histoire de la maîtrise de Rouen*. Rouen : Cagniard.
- Dictionnaire de l'Académie française. 1694. Paris : Coignard.
- Dictionnaire de l'Académie française. 1762 (4e édition). Paris : Brunet.
- Dompnier, Bernard. 2010. « Des musiciens au service de la majesté du culte ». *Les Bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'église aux XVIIe et XVIIIe siècles*, sous la dir. de Bernard Dompnier, 9-17. Clermont-Ferrand : PUBP.
- Dompnier, Bernard. 2011. « Les maîtrises capitulaires et l'apprentissage du métier de musicien dans la France d'Ancien Régime ». *La Tradition du savoir*, sous la dir. de Guy Bedouelle, Christian Belin, Simone de Reyff, 131-151. Fribourg : Academic Press.
- Dompnier, Bernard, Sylvie Granger et Isabelle Langlois. 2012. « Deux mille musiciens et musiciennes d'Église en 1790. *Histoires individuelles, histoires collectives. Sources et approches nouvelles, Orientations et méthodes*, sous la dir. de Christiane Demeulenaere-Douyère et Armelle Le Goff, 221-236. Paris : CTHS.
- Du Pasquier, Jean-Thierry. 2000. *Les baleiniers basques*. Paris : S.P.M.
- Dubois, Paul-André. 1997. *De l'oreille au cœur*. Sillery : Septentrion.
- Dubois, Paul-André. 2008. « Visages du christianisme en Nouvelle-France au temps de Champlain ». *Québec, Champlain, le monde*, sous la dir. de Michel de Waele et Martin Pâquet, 201-222. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Dubois, Paul-André. 2014. « Marc-Antoine Charpentier au risque de la mission abénaquise du Canada ». *Bulletin Charpentier* 4 : 21-37.
- Dubois, Paul-André. 2018. « Des orgues et des hommes à Québec sous le Régime français ». *Intersections* 38(1-2) : 121-151.
- Duron, Jean. 2011. « Musiciens de la cathédrale de Meaux au Grand siècle ». *Bulletin de la Société historique de Meaux et sa région* 8 : 179-205.
- Faillon, Étienne. 1866. *Histoire de la colonie française en Canada. Vol. 3*. Ville Marie : Bibliothèque paroissiale.
- Fournier, Georges. 1667 [1643]. *Hydrographie, contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*. Paris : Dupuis.

- Gagnon, Ernest. 1900. « Louis Jolliet, premier seigneur d'Anticosti ». *La revue canadienne* 2(38) : 437–450.
- Gagnon, Ernest. 1902. Découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, premier seigneur de l'île d'Anticosti. Québec : [s. n.].
- Gallat-Morin, Élisabeth, et Antoine Bouchard. 1981. *Témoins de la vie musicale en Nouvelle-France*. Québec : Archives nationales du Québec.
- Gallat-Morin, Élisabeth, et Jean-Pierre Pinson. 2003. *La vie musicale en Nouvelle-France*. Québec : Septentrion.
- Gallat-Morin, Élisabeth. 1993. *Jean Girard, musicien en Nouvelle-France*. Silery : Septentrion.
- Gallat-Morin, Élisabeth. 1998. « Une bibliothèque de musique vocale retrouvée. Un petit-neveu de Delalande en Nouvelle-France ». *Recherches sur la musique classique française* 29 : 163–187.
- Gallat-Morin, Élisabeth. 1998. *Le Livre d'Orgue de Montréal, un manuscrit de musique française classique, étude critique et historique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Gaucher, M., Delafosse, M. et G. Debien. 1960. « Les Engagés pour le Canada au XVIII^e siècle (suite) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 13(4) : 550–561.
- Gosselin, Auguste. 1899. *Québec en 1730 : Relation de ce qui s'est passé à Québec en Canada, ville capitale de la Nouvelle-France à l'occasion de la naissance de Mgr. Le Dauphin*. Ottawa : J. Hope et fils.
- Haristoy, Pierre (Abbé, curé de Ciboure). 1895. *Les paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire. Tome 1*. Pau : Vignancour.
- Hennepin, Louis. 1697. *Nouvelle découverte d'un très grand Pays situé dans l'Amérique entre Le Nouveau Mexique la Mer Glaciale*. Autrecht : Chez Guillaume Broedelet, Marchand Libraire.
- Jouve, Odoric-Marie et collab. 1996. *Dictionnaire biographique des Récollets missionnaires en Nouvelle-France*. Montréal : Bellarmin.
- Juchereau de Saint-Ignace, Jeanne-Françoise, et Marie-Andrée Duplessis. 1751. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Montauban : Legier.
- Kallman, Hellmut. 1960. *A history of Music in Canada 1534–1914*. Toronto : University of Toronto Press.
- La Mousse, Jean de. 2006. *Les Indiens de la Sinnamary, Journal du père Jean de La Mousse en Guyane (1684–1691)*. Paris : Chandeigne. Introduction.
- Lacoursière, Luc. 1979. « La réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du païs de Canada à son entrée au Gouvernement de la Nouvelle-France ». *Les Cahiers des Dix* 42 : 175–199.
- Langevin, Edmond. 1874. *Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, 1^{er} évêque de Québec*. Québec : Lovell.
- Latour, Bertrand de. 1761. *Mémoires sur la vie de M. de Laval, premier évêque de Québec*. Cologne : Motiens.
- Lescarbot, Marc. 1612. *Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France depuis 20 mois ençà*. Paris : Jean Millot.

- Lescat, Philippe. 2003. « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles ». *Maîtrises et chapelles aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des institutions musicales au service de Dieu*, sous la dir. de Bernard Dompnier, 97–116. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal.
- Littré, Émile. 1863. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette.
- Mailhot, Bastien. 2014. « Les enfants de chœur des maîtrises du centre de la France : les institutions capitulaires d'éducation et leurs élèves aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Thèse de doctorat, Université Blaise-Pascal.
- Meunier, Alexis. 2007. « La musique religieuse sous Louis XV ». *Regards sur la musique au temps de Louis XV*, sous la dir. de Jean Duron, 31–60. Belgique : Mardaga.
- Michon, Pierre. 1984. *Vies minuscules*. Paris : Gallimard.
- Morin, Marie. 1979. *Histoire simple et véritable de l'établissement des religieuses hospitalières de Saint Joseph en l'isle de Montreal diste a presant Ville Marie en Canada*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- O'Reilly, Helena. 1882. *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital général de Québec*. Québec : Darveau.
- Oury, Guy-Marie. 1971. *Marie de l'Incarnation, ursuline (1599–1672) : correspondance*. Solesmes : Abbaye Saint-Pierre.
- Plante, Jean-François. 2010. « François Dumontsard et la Nouvelle-France : parcours d'un musicien auvergnat sur deux continents au XVII^e siècle ». *Les Bas Chœurs d'Auvergne et du Velay : Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, sous la dir. de Bernard Dompnier, 191–204. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal.
- Roy, J.-Edmond. 1892. *Lettres du Père François-Xavier Duplessis de la Compagnie de Jésus*. Lévis : Mercier et cie.
- Russ, C. J. 1991 [1969]. « Baudry de Lamarche, Jacques ». *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne]. Université Laval/University of Toronto. Consulté le 17 février 2023, à l'adresse : http://www.biographi.ca/fr/bio/baudry_de_lamarche_jacques_2F.html
- Saint-Thomas, Mère. 1878. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement. Vol. 2*. Québec : Darveau.
- Savary, Jacques. 1646. *Le Parfait négociant ou Instruction générale pour ce qui regarde le commerce*. Lyon : Jacques Lyons.
- Vachon, André. 2020 [1966]. « Talon, Jean ». *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne]. Université Laval/University of Toronto. Consulté le 17 février 2023, à l'adresse : http://www.biographi.ca/fr/bio/talon_jean_1F.html
- Yon, Armand. 1974. « Notre premier touriste en Nouvelle-France : Asseline de Ronval [1662] ». *Les Cahiers des dix* 39 : 146–170.

RÉSUMÉ

Cet article questionne le parcours diaphane de quelques garçons qualifiés de « musiciens » et chantres dans les sources relatives à la Nouvelle-France. Réunies, les bribes d'informations qui ont pu être recueillies sur ces jeunes hommes sans histoire

permettent de cerner quelques-unes des motivations qui les poussent vers les colonies entre 1660 et 1730, à une époque où tout reste à édifier, sinon à consolider sur le plan institutionnel. Au-delà de cet aspect, encore peu connu de la micro-histoire culturelle coloniale, se révèle le rôle catalyseur de l'armée et de l'Église en tant que voie de salut pour ces anciens maîtrisiens en quête d'un avenir au sortir des églises cathédrales ou collégiales de France. Qu'ils aspirent à embrasser l'état ecclésiastique ou qu'ils cherchent à intégrer les rouages de l'administration coloniale en tant qu'écrivains après avoir été émancipés de l'armée, les quelques individus que nous allons croiser à Québec et à Montréal, nous permettent aujourd'hui de lever discrètement le voile sur la fortune de quelques-uns de ces enfants ayant passé leur jeunesse à chanter dans les bas-chœurs et dès lors, de mieux saisir leur apport à la vie culturelle de la colonie française au Canada.

Mots-clés : musiciens d'église, maîtrises, bas-chœurs, colonies

ABSTRACT

This article examines the diaphanous career of a few boys described as “musicians” and singers in the sources relating to Nouvelle-France. The bits of information that have been collected on these young men with no history make it possible to identify some of the motivations that led them to the colonies between 1660 and 1730, at a time when everything had yet to be built, if not consolidated, on the institutional level. Beyond this aspect, which is still little known in colonial cultural micro-history, the catalytic role of the army and the Church as a path to salvation for these former masters in search of a future after leaving the cathedral or collegiate churches of France is revealed. Whether they aspired to become ecclesiastics or sought to integrate the workings of the colonial administration as writers after being emancipated from the army, the few individuals we will meet in Quebec City and Montreal allow us to discreetly lift the veil on the fortunes of some of these children who spent their youth singing in the lower choirs, and thus to better understand their contribution to the cultural life of the French colony in Canada.

Keywords: church musicians, choirs, colonies

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Paul-André Dubois est directeur du Département des sciences historiques de l'Université Laval. Ses travaux scientifiques portent principalement sur les missions catholiques sous le Régime français. Il est l'auteur des *Récollets en Nouvelle-France. Traces et mémoire* (2019) et de *Lire et écrire chez les Amérindiens de Nouvelle-France. Aux origines de la scolarisation et de la francisation des Autochtones du Canada* (2020), ouvrage qui a remporté le prix Lionel-Groulx de l'Institut d'histoire de l'Amérique française en 2021. À l'été 2023 paraîtra aux Presses de l'Université Laval son prochain ouvrage intitulé *La musique religieuse dans la mission jésuite du Canada : Sources, histoire et répertoire du petit motet et du cantique spirituel savant chez les Abénaquis de Nouvelle-France*.